

**5^{ÈMES} ASSISES
DE LA COOPÉRATION**

SOLIDIRE

EN

Rhône-Alpes Région



POUR UNE APPROCHE TERRITORIALE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE

ENJEUX ET PERSPECTIVES DE LA COOPÉRATION SOLIDAIRE EN RHÔNE-ALPES

SYNTHÈSE

27 JUIN 2014 /// CITÉ DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (ANNEMASSE)

28 JUIN 2014 /// HÔTEL DE RÉGION (LYON)

rhonealpes.fr

En partenariat avec :



En appui à la
coordination :



”

« Les innovations en matière d'agroécologie, la notion de santé globale, les énergies renouvelables, la culture : voilà quelques-unes des valeurs ajoutées apportées par la Région à la coopération décentralisée. »

JEAN-JACK QUEYRANNE



SOMMAIRE

INTRODUCTION 3

CONSTATS ET DÉFIS DE LA COOPÉRATION SOLIDAIRE RÉGIONALE : LE TERRITOIRE MAILLON FORT ENTRE LA GLOBALISATION ET L'HUMAIN 6

Le contexte : coopérer dans un monde incertain 6

Le rôle de la coopération solidaire : impact et place 8

Les compétences des acteurs 9

La faiblesse des articulations entre échelons
de la coopération solidaire : un enjeu crucial 11

LA COOPÉRATION SOLIDAIRE DE DEMAIN : POUR UNE APPROCHE TERRITORIALE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE 14

La condition préalable : renforcer l'action publique 14

Le territoire régional : l'échelon pertinent du développement 14

L'intelligence territoriale : la méthode de l'approche territoriale... 16

La coordination des acteurs : permettre des synergies
pour l'innovation sociale 17

INTRODUCTION

Les Assises de la coopération solidaire en Rhône-Alpes 2014 ont réuni, à Lyon et à Annemasse, plus de 750 participant-es et 70 intervenant-es représentant 13 pays. Organisées à l'initiative de la Région Rhône-Alpes, elles avaient pour objectif de capitaliser les pratiques et de les faire évoluer en vue d'améliorer leurs impacts au bénéfice des populations et des territoires partenaires. Il s'agissait également de valoriser l'action et les acteurs de la région, les réunir, les mettre en lien avec les enjeux et les acteurs, du local à l'international. Organisées depuis 1992, les Assises s'inscrivent dans une tradition de dialogue, ouvert aux protagonistes extérieurs, entre acteurs de la coopération régionale internationale en Rhône-Alpes. Cette 5^{ème} édition permet de mesurer le chemin parcouru et de rappeler le rôle joué depuis vingt ans par Résacoop (Réseau Rhône-Alpes d'appui à la coopération internationale) qui accompagne les organisations de la région Rhône-Alpes engagées dans des actions de coopération et de solidarité internationales avec les pays en développement et en transition économique. Suite aux précédentes Assises de 2009 qui avaient encouragé un maillage plus dense de réseaux dans la région, la Région a impulsé la création de réseaux thématiques régionaux autour de sujets prioritaires : paix et droits humains, formation, égalité femmes-hommes et développement, développement économique et coopération, information et communication - éducation à la citoyenneté mondiale, biens publics mondiaux. C'est autour de ces réseaux thématiques régionaux et grâce à leurs pratiques et à leurs réflexions que cette rencontre s'est construite. Elle est l'aboutissement d'un processus collectif de plusieurs mois conduit autour d'eux. À partir d'actions concrètes, les réseaux ont dégagé des acquis, enjeux et questionnements relatifs à la coopération solidaire régionale. Ils ont organisé leur réflexion autour de quatre thèmes précis : les impacts (i), la coordination (ii), les territoires de l'action de coopération solidaire (iii) et l'articulation entre les différentes échelles d'action du local au global (iv). Des associations, des organismes de formation,

des acteurs économiques et sociaux ainsi que des citoyen-nes rhônalpin-es ont également été mobilisés, tout comme des acteurs du Sud. Nombre d'entre eux ont pu participer aux Assises. Les services et les élus-es de la Région ont bien évidemment également pris part à ce processus.

Ces deux journées particulièrement intenses ont donné lieu à de riches échanges entre des actrices et des acteurs nombreux et porteurs de longues expériences. La diversité était au rendez-vous : culturelle, professionnelle et aussi générationnelle (les jeunes ont été très présents). Les discussions ont été marquées par l'humanité, le respect des valeurs de chacun - plus que la recherche d'unité – ainsi que le respect des façons de faire - plus que la recherche d'uniformité. Il en est résulté une énergie du dialogue ouvrant des synergies, révélant la motivation et l'enthousiasme des acteurs autour de leur engagement commun en matière de coopération solidaire. Ce document synthétique n'a pas pour vocation de résumer tous les propos mais de mettre en avant les expériences, réflexions et propositions, de dégager des perspectives dont chacun – institutions publiques, politiques, élus, organismes privés et société civile – est invité à se saisir pour faire évoluer les pratiques de la coopération solidaire.



*« La diversité
était au rendez-vous :
culturelle, professionnelle
et aussi
générationnelle. »*

En 2009, les Assises avaient porté sur l'accès aux droits humains, évoquant « *les inégalités qui continuent à se creuser entre pays, entre rural et urbain, entre les plus riches et les plus pauvres* ». En 2014, c'est autour de constats très similaires et accentués par des crises (économiques, politiques, climatiques, financières, humanitaires, etc.) que ces Assises se sont tenues avec pour référence, la question de l'agriculture familiale, proclamée

« Année Internationale » par les Nations-Unies. L'agriculture familiale, c'est plus de 500 millions de fermes réparties dans l'ensemble du monde, qui emploient 40 % de la population active (la plus pauvre). C'est aujourd'hui encore la principale source de production d'aliments, au Nord comme au Sud.

Elle renvoie à de nombreuses problématiques telles que la souveraineté alimentaire, l'emploi et la formation, la gestion du foncier, la préservation des terres et des ressources naturelles, l'accès à l'eau, au crédit et aux marchés, l'exode rural, la question des droits humains.

Les Assises ont été l'occasion de valoriser certaines des nombreuses actions de coopération solidaire menées par des acteurs rhônalpins, notamment en matière d'agriculture familiale. Le doigt a été mis sur des facteurs d'amélioration, expériences, politiques locales et plaidoyer national et international qui permettraient à l'agriculture familiale de mieux remplir ses missions. C'est là en effet un levier de développement essentiel.

Particulièrement prégnante au niveau du territoire local, l'agriculture familiale pose la question des modèles sociaux, économiques et techniques à promouvoir pour répondre aux défis que rencontre l'humanité. Plus globalement, elle interroge le choix du modèle de développement. De ces questions, posées par l'agriculture familiale à la coopération solidaire, a découlé le fil conducteur de ces Assises : l'approche territoriale du développement. Entre globalisation et populations, le territoire s'impose en effet comme un maillon incontournable pour remettre le développement au service de l'humain. Le territoire, ce ne sont pas seulement des institutions, ce sont des individus et des organismes qui se reconnaissent comme appartenant à un même espace géographique et culturel, à une même communauté de destin, qui sont liés par des relations d'échange, de coopération et parfois de compétition et qui peuvent être engagés dans des actions de solidarité avec des acteurs d'autres territoires. Dans le cadre de leur action extérieure (désormais légalement reconnue en France), les collectivités locales et en particulier les Régions, dans leurs politiques de coopérations solidaires, peuvent véritablement insuffler une vision globale du territoire et aider à une territorialisation du développement humain durable, mettre l'accent sur les spécificités de leur territoire, définir et mettre en œuvre une stratégie de développement qui adapte les politiques sectorielles aux contraintes locales et aux enjeux globaux. En prenant en compte les spécificités des territoires, en favorisant les synergies entre acteurs, en cherchant la cohérence des approches sectorielles et en articulant les échelles d'action et de décision, la Région fait figure de territoire d'innovation et de transformation sociale. Quelles contributions ces territoires peuvent-ils apporter

aux défis du monde ? Dans quelle mesure sont-ils vecteurs d'innovation et de transformation sociale ? Quelles sont les contraintes ? En quoi une « territorialisation » du développement invite-t-elle à repenser les modèles et les stratégies de changement et par là, les pratiques de coopération ? Telles ont été les questions qui ont présidé aux débats grâce au prisme de l'agriculture familiale.



« L'intelligence territoriale, c'est le pari du collectif et de l'ancrage local. »

Si elles s'inscrivent dans une certaine continuité avec le précédent rendez-vous de 2009, ces Assises des 27 et 28 juin 2014 ouvrent aussi de nouvelles pistes, tant dans les constats et défis identifiés que dans les perspectives soulevées. Même modestes, les changements sont possibles et tangibles. À l'accentuation des crises de par le monde, fait face une capacité d'innovation et de résilience toujours plus vive des populations et des territoires.

Dans la première partie de ce document, les constats, les défis et les solutions soulevés par les participants pointent les crises et les difficultés auxquelles sont confrontées les populations. La seconde partie esquisse des pistes en faveur d'une approche territoriale du développement comme réponse à ces grands enjeux : articuler les dynamiques locales de changement, les mettre en cohérence avec les dynamiques mondiales, valoriser les savoirs et la créativité des populations... Il est nécessaire de co-construire des processus de changement pérennes et significatifs, d'affirmer la coresponsabilité des acteurs du développement, de renforcer les compétences, de passer de la compétition à la coopération. Tout cela suppose des actions volontaristes basées, non pas seulement sur de louables intentions, mais sur des moyens et des méthodes et l'exigence de régulations protectrices. L'intelligence territoriale, c'est le pari du collectif et de l'ancrage local, ce sont des dynamiques qui misent sur l'humain autant que sur la transformation des politiques et de l'économie. C'est le message de ces Assises, qui appelle à plus de coopération entre acteurs et territoires du développement solidaire.

¹ Voir la présentation détaillée de la politique de coopération solidaire de la Région Rhône-Alpes www.cooperation.rhonealpes.fr

² Ce travail de capitalisation, coordonné par l'Institut de recherche et débat sur la gouvernance, a été réalisé par les réseaux thématiques régionaux de février à mai 2014 et a donné lieu à un document de synthèse : « Synthèse transversale – Capitalisation des réseaux thématiques régionaux – Juin 2014 »

**CONSTATS
ET DÉFIS DE LA
COOPÉRATION
SOLIDAIRE
RÉGIONALE :
LE TERRITOIRE
MAILLON FORT
ENTRE LA
GLOBALISATION
ET L'HUMAIN**



Comment appréhender le 21^e siècle pour que l'humanité ne manque pas ses rendez-vous critiques ? La question posée par le philosophe Patrick Viveret lors de ces Assises plante sans équivoque le décor de l'action internationale. Le contexte de la coopération solidaire aujourd'hui et demain est incertain, fait de crises politiques, économiques ou climatiques, de violence, d'injustice et d'inégalités. Jean Ziegler, vice-président du Comité Consultatif du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies, dénonce avec vigueur « l'ordre cannibale du monde » qui oppose une minorité détenant le pouvoir économique et financier à une majorité vivant dans la pauvreté.



« L'ordre du monde est un ordre cannibale. »

JEAN ZIEGLER

Le contexte : coopérer dans un monde incertain

INÉGALITÉS ET RISQUES GLOBAUX

Les inégalités s'accroissent et un milliard de personnes demeurent sous-alimentées alors que la Terre pourrait largement nourrir sa population, à condition d'adopter des politiques volontaires d'investissement, de formation, de régulations locales et globales. « 500 sociétés transcontinentales contrôlent 52,8% du PIB sur le principe de maximalisation des profits. Il n'y a pas de pénurie alimentaire au niveau mondial, il n'y a pas de manque objectif pour nourrir le monde » soulignait Jean Ziegler. Terrible paradoxe : les victimes de la malnutrition sont d'abord des paysans producteurs de nourriture. Les chasser vers les villes pour les remplacer par des entreprises, agricoles comme cela se fait dans plusieurs pays, c'est produire de l'exclusion et de la misère. C'est aussi un défaut d'anticipation sur les besoins à venir : souveraineté et sécurité alimentaire, préservation et entretien de la biodiversité notamment. Pourtant, des ressources existent. L'agriculture familiale a une productivité de 32 à 33% plus élevée que l'agriculture industrielle. Elle peut contribuer à fournir une alimentation correcte, à lutter contre l'exode rural en fournissant des emplois locaux et à réhabiliter la qualité des sols. Pour autant, elle est menacée par des facteurs conjugués qui ne lui permettent pas de se développer : catastrophes liées au climat, spéculation boursière, spoliation de terres par des grands groupes internationaux, insuffisance de politiques publiques pour soutenir les investissements et la formation dans l'agriculture, absence de régulations nationales et internationales pour protéger les producteurs. Mamadou Cissokho, Président du Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) rappelle l'importance des richesses naturelles dont dispose l'Afrique. Pour lui, le développement plaide davantage pour une régulation des marchés que pour leur ouverture.

L'existence de ressources et l'ingéniosité des populations ne suffisent pas à renverser les évolutions. Cette injustice pourrait être résorbée mais elle ne l'est pas du fait des choix de l'oligarchie financière. C'est la brutalité des relations qui prime sur la solidarité. C'est l'impuissance des politiques qui se manifeste face au dictat de la finance. La compétition et la maximalisation des profits deviennent des normes alors que de nouveaux enjeux apparaissent qui appelleraient au contraire à la coopération et à la modération : le changement climatique qui dérègle les écosystèmes et induit des catastrophes de plus en plus nombreuses et violentes, les agrocarburants qui créent des tensions sur les marchés alimentaires, les

Accords de Partenariat Economiques qui dérèglent les économies locales et impactent l'offre de services publics... « Les inégalités, qu'elles soient de revenus ou de genre, sont à la source des problèmes de développement » nous rappelle Anne Barre, présidente de Women in Europe for a Common Future (WECF) au nom du réseau Genre et développement. Les enjeux sont donc fondamentaux pour l'humanité : il s'agit de faire évoluer nos modèles de développement.

CRISES ET RÔLES DES TERRITOIRES

Pour Henri Rouillé d'Orfeuil, membre de l'Académie d'Agriculture de France, **la mondialisation s'est construite sur la rupture avec les territoires et avec leurs contraintes**. Plus on s'éloigne du local, moins

on se préoccupe de ce qui constitue l'environnement immédiat des personnes et plus les mécanismes de régulation leur échappent. La production et la consommation de masse, l'anonymat des échanges, la compétition comme moteur du changement et facteur d'inégalités, c'est tout le contraire d'une logique basée sur la proximité, la gestion responsable et participative des ressources, la recherche de synergies. La mondialisation dans son modèle actuel, fondée sur le « logiciel financier », est déconnectée des territoires. Il faut désormais changer de logiciel. L'agriculture familiale montre qu'une économie centrée sur les territoires est possible. Cependant, pour constituer une forme de production efficace, cette agriculture familiale doit disposer des moyens de se renforcer et de se développer.



« Il faut changer de logiciel. L'alternative aux dysfonctionnements de la mondialisation, c'est le territoire »

HENRI ROUILLÉ D'ORFEUIL

Les crises systémiques (politiques, économiques, environnementales) traversent les territoires. C'est là également qu'elles rencontrent l'humain et que leurs impacts se matérialisent. L'instabilité est une épreuve, même si elle est aussi révélatrice des capacités des populations à rebondir et des facultés de la coopération à s'adapter. Dans des contextes où l'État est absent ou dépassé, par exemple dans le nord du Mali depuis 2012, **la coopération solidaire est un recours pour les populations locales car elle participe souvent à recréer ou à maintenir un dialogue au sein des populations**.

Dans un contexte d'instabilité, voire de chaos, **il est préférable de « faire dans la dentelle » plutôt que de lancer « des bulldozers »** soulignait Jean-Marc Boivin, directeur de Handicap International (France). Si elles révèlent des tensions, les crises génèrent également des opportunités de changement dont les acteurs locaux savent tirer des enseignements. Penser en termes de tensions, au lieu de penser la paix comme un état de fait ou un objectif à atteindre, est justement une réflexion conduite

par le réseau régional Paix et droits humains. Elle permet d'interroger « comment les coopérations solidaires peuvent aider à l'identification de ces tensions pour éviter les conflits ». **Il s'agirait là d'anticiper sur les vecteurs de crise.** S'agissant en revanche du temps de la crise et de l'après crise, on retient que **la capacité d'innovation et de formulation de stratégies dans l'urgence repose sur la connaissance du terrain et la confiance dans les acteurs locaux les plus engagés.** Les organismes internationaux, les États et les grandes ONG ont souvent des difficultés à trouver le bon tempo alors que les acteurs plus proches du terrain ont la capacité d'appuyer des petits projets, d'être réactifs, de s'adapter à un contexte qu'ils connaissent bien grâce à leurs relais dans la société civile. **Associer les acteurs des territoires à la gestion de ces périodes de crises s'est révélé être un vecteur majeur d'efficacité et d'efficience des actions de coopération solidaire.** Celle-ci est-elle pour autant suffisante pour faire face aux enjeux posés par ces crises ? Dans de pareils contextes, l'ambition mais aussi l'humilité et le pragmatisme sont plus que jamais indispensables.

Le rôle de la coopération solidaire : impact et place

EFFETS À LONG TERME ET EFFETS INDIRECTS : DIFFICILES À APPRÉHENDER

Évaluer les impacts des actions de coopération dans les pays bénéficiaires, c'est-à-dire « mesurer ce qui reste quand l'action est terminée » peut sembler relativement aisé dans certaines situations qui ont été rapportées lors de ces Assises : amélioration des revenus, de la qualité de vie ou de la santé des populations, apprentissage et montée en compétence, consolidation de la démocratie locale... Cependant, les effets à plus long terme ou les effets indirects sont difficiles à appréhender. Peut-on raisonnablement imputer à telle ou telle action de coopération le bénéfice d'un changement observé alors que celui-ci résulte le plus souvent d'une conjonction de facteurs ? **Mesurer le renforcement des compétences, prendre en compte les effets imprévus, estimer les impacts différenciés par exemple sur les hommes et les femmes demande de revoir les priorités et les indicateurs de l'évaluation.** À l'égard des femmes notamment, Mama Koité Doumbia, Présidente de Femnet Mali, a souligné le fait que dans certains contextes, les femmes n'ont pas accès aux sphères de décision. « Les conditionnalités sont souvent difficiles, ajoutait-elle, car les programmes suggèrent par exemple d'ouvrir un compte, de savoir lire et écrire, là où les populations bénéficiaires, et les femmes en l'occurrence, sont souvent analphabètes ». **Les programmes définis sans approche participative et inclusive, sans protocoles d'évaluation spécifique ne prennent pas en compte les obstacles locaux.**

QUELLES RETOMBÉES DE LA COOPÉRATION SOLIDAIRE AU NORD ?

Un point reste souvent aveugle dans l'évaluation de la coopération solidaire : celui des **impacts dans les pays du Nord, qui sont rarement qualifiés et mesurés.** Au-delà du rayonnement international que procure la coopération décentralisée, **comment prendre en compte les effets en termes d'éducation à la citoyenneté mondiale, de changements**

EXPÉRIENCE

La coopération en matière de santé en temps de crise dans la Région de Tombouctou (Mali)

La Région de Tombouctou, au nord du Mali, compte parmi les coopérations historiques de la Région Rhône-Alpes. Santé Mali Rhône-Alpes (SMARA) est une ONG de médecins rhônalpins qui œuvre pour le développement sanitaire du nord du Mali depuis 30 ans, notamment par la formation de personnel médical local. Le coup d'Etat et la crise qu'a connu le Mali depuis 2012 ont profondément bouleversé les coopérations en place, ce dont peut témoigner Souleymane Sidibé, directeur de SMARA Mali : « Toutes les dynamiques de développement en cours se sont effondrées brutalement » nous disait-il lors des Assises. Avec la crise, l'enjeu pour les associations engagées dans des actions de développement sanitaire local était de garantir une continuité de leur intervention, n'étant pas spécialistes de l'urgence et n'ayant pas la force de frappe des grandes ONG internationales.

Il a fallu pour cela rassurer les partenaires régionaux et nationaux français, assurer la sécurité des volontaires engagés sur place et trouver de nouvelles modalités de coopération, en synergie avec les autres acteurs présents. C'est parce qu'elles se sont positionnées en acteurs de proximité, avec l'ancrage et l'expérience nécessaires pour l'identification et la prise en charge des vrais problèmes par localités que des associations rhônalpines telles que SMARA ont su rebondir face à cette situation. Œuvrer en consortium, avec d'autres partenaires locaux et internationaux sur place et s'appuyer à 100% sur les personnels locaux, déjà formés et en capacité de prendre des responsabilités dans cette situation d'urgence, ont été déterminants pour la réussite des actions entreprises. Cela témoigne de la pertinence de l'action de coopération solidaire régionale en situation de crise.

de comportements et de mentalités parmi les citoyens ? Sur ce point, Gérard Perrissin-Fabert, Conseiller régional et Président de la Commission régionale Europe, relations et solidarités internationales insiste sur le fait que la « coopération solidaire participe d'une dynamique d'ouverture sur le monde ». Elle permet en effet de croiser les regards ici et là bas, de mieux comprendre les contextes spécifiques à chacun et ainsi d'interroger nos pratiques et nos modèles. Cette vocation d'éducation à la citoyenneté mondiale contribue à mieux saisir les interdépendances et enjeux partagés à travers le monde. Comment évalue-t-on la montée en compétences, en connaissances et le changement de pratique de la coopération solidaire ? Comment évalue-t-on les changements de comportements que la coopération solidaire induit chez les acteurs, notamment les jeunes ?

ÉVALUER PAR QUI ET POUR QUELLE FINALITÉ ?

Il n'y a pas de réponse simple à ces questions, mais des choix à expliciter et des méthodes à améliorer. Cela pose la question des outils d'évaluation et des objectifs attendus des projets. Ce « Comment faire ? » renvoie à son tour à deux autres questions. **Quelle est la finalité de l'évaluation ?** Il s'agit à la fois de rendre compte de l'utilisation des deniers publics mais également d'évaluer pour évoluer, c'est-à-dire d'apprendre de son action pour l'améliorer. Il peut s'agir aussi de mettre les acteurs concernés en situation de responsabilité face à leurs propres choix. **Qui est le mieux placé pour évaluer ?** Les acteurs de la coopération (au risque d'être juges et parties) ? Des évaluateurs extérieurs ? Les bénéficiaires eux-mêmes ? L'ensemble des acteurs au moyen d'un contrôle social ou citoyen ?

L'un des défis soulevé au cours des débats concerne la nature même de l'évaluation. L'évaluation peut également s'accompagner d'une remontée d'information en temps réel, tout au long de l'action elle-même, sur les choix effectués, les sommes engagées et les résultats obtenus. Ce suivi est parfois réclamé au nom de **la traçabilité des actions, du contrôle citoyen, de la transparence, et plus globalement de la responsabilisation de tous les acteurs de la coopération**. « Souvent les bénéficiaires ne savent pas qu'existe un programme de coopération, que c'est pour eux. Les gens ne suivent pas, ne savent pas combien ça a coûté et au final, souvent le projet échoue ou a été à moitié financé

car le reste est parti ailleurs » clamait-on lors des Assises. **Comment associer les acteurs, y compris les bénéficiaires, pour mieux les responsabiliser ?** C'est un enjeu majeur face aux dérives constatées (corruption, manque de transparence) et au manque d'appropriation des projets de développement. Les outils numériques permettent désormais cette transparence. Cela ouvre la voie aux critiques - notamment de la part des populations non bénéficiaires - mais cela permet de faire évoluer rapidement le projet par la prise en compte des observations, dès lors que celles-ci sont fondées. Mais là aussi la coopération solidaire doit s'interroger sur de nouvelles perspectives.

Les compétences des acteurs

► **EXPÉRIENCE**

Le renforcement institutionnel de la Région Atsinanana (Madagascar)

Coopération historique de la Région Rhône-Alpes depuis 2006, le renforcement institutionnel de la Région Atsinanana s'inscrit dans le cadre d'un programme triennal (2013-2016) en partenariat avec la Région Basse-Normandie et avec le soutien du Ministère des Affaires étrangères et du Développement international français. L'objectif de l'accompagnement réalisé par le CIEDEL et FFF Malagasy Mahomby vise à renforcer les compétences de l'institution régionale malgache pour qu'elle soit en mesure d'assurer l'exercice de la maîtrise d'ouvrage du développement régional sur son territoire. À ce titre, Yasmine Randriamahafa, conseillère technique permanente pour les relations sociales et internationales à la Région Atsinanana insistait sur le rôle « d'animation et d'orchestration » de sa collectivité locale. La formation est ainsi conçue comme un processus à moyen terme, qui se met progressivement en place, tout d'abord à l'occasion d'une période d'expérimentation qui permet d'ajuster au mieux la démarche d'accompagnement et ses instances de pilotage. Les formations sont élaborées en réponse aux attentes, besoins et réalités des pratiques locales, selon différentes configurations : formations courtes, formation-action, stages d'immersion, formations à la carte, ateliers d'échanges. Dispensées également par des formateurs malgaches, elles sont ouvertes à la participation d'acteurs institutionnels, notamment étatiques, mais aussi en provenance d'organisations de la société civile.

Si le climat institutionnel et politique du pays demeure un facteur d'instabilité, on constate malgré tout un investissement et une prise d'initiatives de la part des cadres des services régionaux. Le dialogue dans l'institution et entre celle-ci et les acteurs du territoire permet une analyse plus juste des problématiques internes, des enjeux et des capacités d'action publique de la Région. Comme le soulignait Mme Randriamahafa, entrer dans une démarche de dialogue et de concertation permet de mettre en cohérence les complémentarités entre les différentes familles d'acteurs « d'un même territoire ». Enfin, cela favorise une meilleure compréhension de la place et du rôle d'une Région comme productrice de ses propres politiques publiques, ainsi qu'une meilleure maîtrise des outils pour les élaborer, les mettre en œuvre et les faire évoluer.

DIVERSITÉ DES CONNAISSANCES ET CAPACITÉS DES ACTEURS

La question de **la compétence des acteurs est au cœur de tous les processus de développement**. Le renforcement des capacités est stratégique pour tous les partenaires de la coopération, y compris les élus locaux, quel que soit leur domaine d'intervention. Cela renvoie bien évidemment à l'enjeu de la formation. Celle-ci doit répondre à des besoins immenses. Ces besoins sont techniques et professionnels, mais pas seulement. Il s'agit également de développer l'esprit d'initiative, la capacité à identifier et à résoudre des problèmes, la confiance en soi, la projection dans l'avenir, la citoyenneté et la connaissance de ses droits, l'aptitude au dialogue et au travail collectif, l'autonomisation... bref, de renforcer les capacités. Les savoirs sont là et les méthodes existent, mais comment mieux transmettre ? Les débats engagés lors des Assises ont montré que la formation n'est pas seulement l'affaire des organismes spécialisés mais qu'elle suppose **une mobilisation beaucoup plus large** : réseaux professionnels et associatifs actifs sur le terrain, citoyens, collectivités, services de l'État.

L'idée est celle de la **nécessaire diversité des systèmes d'acquisition de compétences**. Renforcer les compétences, cela se passe à la fois dans le cadre de programmes de formation mais aussi au cours d'échanges d'expériences peu formalisés durant lesquels des savoirs sont échangés et appropriés. En agriculture par exemple, la transmission de paysan à paysan a largement fait ses preuves.

”

« Il faut renforcer les capacités des autorités publiques locales ».

SAMIRA BAGHDADI

PARTIR DES COMPÉTENCES LOCALES ET DE L'ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES

La prise en compte des savoirs traditionnels et locaux est un impératif largement admis, même si on sait que ces savoirs ne répondent pas à eux seuls à tous les besoins ou ne sont plus forcément adaptés au contexte actuel, en tant que tels. Toutefois, encore aujourd'hui, **des organismes de formation les discréditent au lieu de les promouvoir**. La question de la modernité, de l'innovation, sont souvent comprises comme liées aux progrès technologiques, rejetant les savoirs ancestraux, les techniques paysannes comme des valeurs dépassées au lieu de les articuler aux savoirs actuels. Pour Frédéric Apollin-Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières, « il faut déconstruire cette question de l'innovation : ce dont on a besoin, c'est d'innovation sociale, à savoir de solutions efficaces à des problèmes ou questions précises, de se mettre ensemble à réfléchir pour apporter des réponses aux questions ».

”

« Les Régions réunissent une masse critique d'initiatives à capter et de compétences à mobiliser »

ROSE-MARIE DI DONATO

» EXPÉRIENCE

Agriculture familiale, développement rural et formation

Le mouvement français des Maisons familiales rurales accompagne la création ou le développement de centres de formation dans le monde depuis de nombreuses années. Depuis la région Rhône-Alpes, des actions ont notamment été mises en place avec le Brésil par l'Union régionale des maisons familiales. Cida Gefer, la présidente brésilienne de l'Arcafar Sul a relaté lors des Assises comment, grâce à cet appui et à la mobilisation de la population locale, son association a pu mettre en place dans le sud du pays plus de 70 centres de formation en alternance pour les jeunes ruraux. L'association fait le choix d'une formation enracinée dans les territoires, au moyen de centres de petite taille, proches des familles et gérés avec elles. En proposant des filières techniques diversifiées, les maisons familiales contribuent à renforcer la petite agriculture et offrent aux ruraux des perspectives dans divers métiers afin d'assurer une nécessaire diversification de l'économie locale.

Pour la Présidente de l'Arcafar Sul, il n'est pas possible d'isoler une action locale de son contexte national car celui-ci détermine fortement l'avenir du monde rural. L'accès à la terre, au crédit et aux marchés et, plus largement, la politique agricole du pays sont en effet des sujets cruciaux pour l'agriculture familiale. En faisant entendre sa voix auprès des responsables régionaux et nationaux, l'Arcafar Sul place son action dans une perspective globale de développement rural durable, du local au global.

Autre dimension importante de l'action des maisons familiales : les contacts internationaux, non seulement au niveau des formateurs et des responsables, mais également des élèves. Les échanges entre jeunes Brésiliens et Français en formation permettent la découverte d'une autre culture et sont particulièrement riches sur le plan humain comme sur le plan professionnel.

La faiblesse des articulations entre échelons de la coopération solidaire : un enjeu crucial

MAÎTRISER LES INTERRELATIONS

Le développement, ce n'est pas une simple agrégation d'actions locales, nationales et internationales. C'est la mise en place de dynamiques de changement à divers échelons, coordonnées entre elles parce qu'interdépendantes. Les situations que nous vivons aujourd'hui s'enracinent à la fois dans un espace local et dans un ordre mondial, ou global. Ce dernier est à la fois déterminant mais il est à son tour influencé par la multiplicité des initiatives qui naissent sur le terrain. Dans ce jeu complexe, maîtriser les interrelations se révèle être un enjeu crucial.

Les précédents Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ont été définis au niveau mondial sans concertation avec les États et encore

”

« Les collectivités territoriales ont un rôle à jouer entre le niveau local et le niveau global »

CÉCILE MOLINIER

moins avec les populations concernées. Le déficit d'appropriation qui les a touchés a mis une nouvelle fois en évidence le fait que les initiatives « venues d'en haut » sont rarement appropriées sur le terrain et qu'il est nécessaire de partir des attentes et des propositions du local car c'est là que les actions sont les plus finement adaptées aux réalités. Dieynaba Sidibé, présidente du Directoire des femmes en élevage (Sénégal), explique ainsi que son association « formule les enjeux et favorise une intervention qui part des terroirs, car ce sont les structures traditionnelles qui peuvent contribuer à la survie des cheptels et des pasteurs. Le national doit ensuite prendre en compte les enjeux globaux et la société civile doit rester sur le territoire ». Cependant, le local n'est rien sans une cohérence globale. Les acteurs locaux, qui sont au plus près des problèmes à résoudre et des besoins à satisfaire, doivent participer à la construction des enjeux globaux mais la communication entre eux et les acteurs internationaux reste difficile. À ce titre, Dieynaba Sidibé indique que « l'émergence d'enjeux globaux, tels que le changement climatique ou encore les préoccupations liées aux droits des femmes, a facilité une meilleure écoute des problématiques locales d'élevage ».

”

« Le local, c'est l'ancrage sur le terrain, c'est le pragmatisme. Mais une action à ce niveau seulement peut manquer d'impact s'il n'y a pas de mise en cohérence avec un contexte plus large ».

BENOÎT SILVE

”

« On conçoit, on négocie souvent les programmes par dessus la tête des bénéficiaires, souvent avec les élus locaux. »

MAMA KOÏTÉ DOUMBIA

DÉFINIR UN LANGAGE PARTAGÉ ENTRE LES ÉCHELONS

L'un des enjeux fondamentaux d'articulation entre le local et le global réside dans un travail de médiation, de traduction des langages et de prise en compte de la diversité culturelle. **Une difficulté, pour les Communes, les Départements ou les Régions par exemple, est de faire remonter les initiatives locales, de les agréger et leur donner un sens plus large sans les trahir ni leur faire perdre leur singularité.** Au moment du changement d'échelle, ceux qui sont sur le terrain ont parfois l'impression de voir leurs actions « transformées » et parfois « détournées » par le niveau départemental ou régional.

Les collectivités territoriales et les organisations de la société civile (associations, organisations professionnelles, corps intermédiaires...) se heurtent à d'autres problèmes. D'une part certains États, échelons incontournables entre le local et l'international, sont trop faibles ou se placent à l'écoute des intérêts divergents des organisations internationales, des autres gouvernements et des grandes entreprises plutôt que des acteurs de leur propre pays. Noémie Vandecasteele, cheffe du service coopération décentralisée au Conseil général de l'Isère, soulève dans ce sens la difficulté des collectivités locales à influencer et être consultées sur les politiques nationales et, d'autant plus, internationales. D'autre part, des réseaux de collectivités ou de la société civile qui pourraient avoir une visibilité sur le plan international et national sont parfois questionnés dans leur légitimité et notamment dans leur capacité à dépasser les intérêts catégoriels. **La question de l'internationalisation nécessaire des acteurs, pour intervenir à des échelles plus globales, interroge également leurs moyens, leurs capacités de construire des réseaux et leur représentativité.**

» EXPÉRIENCE

De l'exigence d'agir depuis le local en lien avec les autres niveaux

L'Institut Bioforce est une association qui mène des actions dans différents domaines : développement, urgence, humanitaire, santé. Elle accompagne les acteurs engagés auprès des populations les plus défavorisées, à travers des actions qui vont de la conduite de projets de développement local à la formation, en passant par l'appui aux programmes de santé ou à l'engagement solidaire. Pour son directeur, Benoît Silve, « le niveau global est important mais l'enracinement dans le local est incontournable pour maintenir le sens du quotidien et de l'action ».

Au Burkina Faso, l'association conduit un projet de renforcement des ressources humaines en matière de logistique dans le domaine de la santé. L'objectif est d'améliorer l'accès aux soins pour des patients atteints de paludisme ou du sida. Des agents de santé réaliseront un état des lieux de la chaîne d'approvisionnement et mettront en œuvre des actions concrètes afin de satisfaire les besoins des malades. Une des conditions de la réussite de cette initiative est de s'assurer de la congruence des actions à tous les niveaux de la chaîne logistique : national, régional et local. L'ancrage sur le terrain permet de répondre aux situations avec pragmatisme mais, nous rappelait Benoît Silve, elle peut manquer d'impact en l'absence de mise en cohérence avec d'autres échelles d'action et de décision. L'articulation entre différents niveaux permet une meilleure efficacité de l'action, la validation par les territoires et les bailleurs de fonds de solutions parfois régionales, la création de cadres réglementaires et d'action concertée.

Les différents niveaux sont complémentaires et ne s'opposent pas du moment que l'on reconnaît à chacun sa spécificité et que l'on s'engage dans un travail de reliance entre les échelles. Il est intéressant de créer une dynamique qui part du local (ce qui lui donne légitimité et pertinence) en allant vers le global (ce qui autorise une approche plus systémique, la coordination des différents acteurs, des échanges de pratiques, la mutualisation des outils et des savoirs, l'efficacité des actions de plaidoyer). Cela suppose la co-construction des actions entre les acteurs agissant à ces différents niveaux.

**LA COOPÉRATION
SOLIDAIRE
DE DEMAIN :
POUR UNE
APPROCHE
TERRITORIALE DU
DÉVELOPPEMENT
HUMAIN DURABLE**



En écho aux constats et défis discutés par les participants, **l'approche territoriale du développement** est posée comme vecteur du changement possible. Cela consiste à partir du territoire et de ses acteurs, à développer des actions intégrées et coordonnées spatialement dans un espace géographique ou institutionnel donné mais également articulées à différents niveaux de territoire jusqu'à être reliées aux efforts nationaux de développement.

La condition préalable : renforcer l'action publique

Que ce soit dans un contexte de crise aiguë ou de difficulté chronique, **la coopération internationale solidaire ne peut compenser durablement les carences de l'action publique**, qui sont génératrices de troubles. Sans institutions publiques, il n'y a pas de démocratie. Sans État de droit ni autorités locales, il n'y a pas de droits. Renforcer les autorités publiques à différents niveaux, dans leur légitimité et leurs compétences, est un impératif pour tous les acteurs du changement. Or, depuis quelques années, l'action publique est questionnée dans sa capacité à répondre aux principaux enjeux et à faire valoir l'intérêt du plus grand nombre. **Renforcer l'efficacité et la légitimité de l'action publique ne se fera pas sans une société civile organisée ni sans les citoyens.** Sur le moyen et long terme, la coopération solidaire doit s'inscrire – à la mesure de ses

”

« La coopération doit s'orienter là où les conditions du changement sont réunies. »

MAMADOU CISSOKHO

moyens – **dans un partenariat exigeant avec un État de droit et encourager le dialogue entre acteurs privés et publics.** C'est dans ces conditions qu'elle pourra se prévaloir d'effets sensibles dans les pays partenaires.

Le territoire régional : l'échelon pertinent du développement

”

« La compassion vient dans l'habitude (proverbe malien). C'est sur le temps long que la solidarité se tisse. »

OUMOU SALL SECK

POUR RECENTRER LES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT AUTOUR DE L'HUMAIN

Nombreux ont été ceux qui, lors de ces Assises, ont souligné l'importance d'une coopération solidaire régionale « à taille humaine ». Elle permet de **retrouver de la proximité, du sens et des valeurs** au moment où les populations se sentent trop souvent oubliées au profit d'objectifs lointains, quantitatifs, politiques ou financiers. Comment partir des besoins et des aspirations des populations ? Quel respect pour les spécificités de chaque territoire et de chaque culture ? Quelle considération pour la qualité de cette coopération ? **Ancrer la coopération sur des valeurs c'est « agir avec efficacité et humanité » et cela implique un changement de comportement pour chaque partenaire.**

Les territoires sont des espaces de vie et de proximité pour les habitants. **Ces « territoires de lien » sont également des maillons concrets de solidarité « entre ici et là-bas ».** Avec la Palestine par exemple, la coopération construit la connaissance et la reconnaissance, et permet tout à la fois un échange humain alimenté par des visites et une connaissance des personnes, et un développement économique permis notamment par le commerce équitable. La spécificité de la coopération solidaire de territoire à territoire repose avant tout sur cet échange. Cette dynamique d'ouverture sur le monde et de proximité est essentielle dans une période où les crises économiques, sociales, politiques replient les citoyens sur eux-mêmes. La solidarité internationale est un levier contre la pauvreté, les inégalités, l'exclusion, l'enfermement, c'est le passage de relais entre générations.

POUR FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE INCLUSIF QUI BÉNÉFICIE AUX POPULATIONS

L'un des enjeux de la coopération solidaire est de trouver une complémentarité entre une approche transversale et des politiques sectorielles. Qu'il s'agisse de commerce équitable ou de filières conventionnelles, l'action coordonnée des acteurs privés et publics est déterminante pour relier le local aux marchés nationaux et mondiaux. Il faut « casser les frontières ».

La recherche d'un développement économique inclusif, qui bénéficie aux populations et dynamise le territoire local tout en se dotant de compétences à l'international est une démarche déjà initiée en Rhône-Alpes à destination des petites et moyennes entreprises. Elle implique « des partenariats qui permettent aux entreprises d'engager une réflexion sur leur responsabilité sociale d'entreprises (RSE) » en témoigne une représentante du Conseil économique, social et environnemental régional de Rhône-Alpes. Cette démarche reste encore du domaine du volontariat et n'est toujours pas une mesure obligée pour les entreprises ou les organisations. Pour aller dans ce sens, le réseau régional Développement économique des territoires partenaires propose une réflexion collective en Rhône-Alpes afin d'encourager les structures associatives ou de petites collectivités à mettre en commun des études, des approches et des réflexions en faveur d'une économie sociale et solidaire sur les territoires.

”

« Les collectivités locales, les Régions sont un bon échelon pour mettre en œuvre les politiques de coopération solidaire et de développement durable. Un de leurs rôles est d'éviter la dispersion mortifère des actions. »

VÉRONIQUE MOREIRA

➤ EXPÉRIENCE

Élevage familial au Vietnam

Depuis la fin des années 1990, la Région Rhône-Alpes coopère avec la Province de Hô Chi Minh Ville au Vietnam, dans différents domaines, notamment celui de l'agriculture familiale et en particulier, celui de l'élevage bovin. La province abrite en effet la moitié du cheptel national. L'association Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF), dont le siège est à Lyon, y mène des actions visant à améliorer la conduite des troupeaux. Les élevages de porcs et de volailles sont aussi concernés. Huynh Thi Thanh Tuyen, responsable du projet, a présenté lors des Assises les actions de formation menées auprès des producteurs. Le travail sur les filières de transformation et de commercialisation est aussi au programme. À terme, l'association escompte une amélioration de la productivité des élevages de 10% et une hausse sensible de leurs revenus.

Cette action est menée en coordination avec les autorités locales, les services vétérinaires, les producteurs, les commerçants, etc. Pour AVSF, l'innovation est indispensable pour faire évoluer la situation locale. Or, l'innovation intéressante, c'est-à-dire la transformation d'une idée en un changement social susceptible d'apporter une solution durable à un problème, prend corps lorsque l'ensemble des acteurs concernés travaillent dans le même sens. Les dynamiques multiacteurs sont donc au cœur du changement.

POUR CRÉER LA CONFIANCE ET LE RESPECT NÉCESSAIRES AUX DYNAMIQUES PLURIACTEURS

Travailler sur un territoire c'est forcément travailler en multi-acteurs. Cela implique de « **tricoter une confiance** » qui requiert du temps. Il y a une difficulté à mettre en lien les acteurs des territoires avec ceux de la coopération. Les collectivités régionales ont la capacité **d'encourager des espaces de dialogue et d'échanges** qui permettent **l'interconnaissance des acteurs, le renforcement des capacités et la mutualisation des compétences, la mise en synergie autour d'initiatives concrètes**. La coopération solidaire démontre cette capacité à « faire ensemble ». C'est en ce sens que Christian Dupessey, Maire d'Annemasse et Président d'Annemasse Agglo, mentionnait l'utilité d'espaces tels que la Cité de la solidarité internationale en Rhône-Alpes qui « vise à contribuer à l'innovation, la coordination, la lisibilité dans le milieu de la solidarité internationale en mettant en lien les différents acteurs pour développer une intelligence territoriale ».

Enfin, les collectivités territoriales du Nord sont des interlocuteurs et partenaires privilégiés pour leurs homologues du Sud. La coopération entre le Liban Nord et la Région Rhône-Alpes montre que **les échanges établis dans le cadre de la coopération sont fructueux s'ils sont basés sur le respect mutuel**. Or les autorités publiques dans les territoires jouent **un rôle décisif dans la mise en œuvre de processus de démocratie locale et dans le respect des droits et obligations des citoyens**.

C'est à des échelles territoriales intermédiaires comme celles des régions que les acteurs de la coopération ont le sentiment à la fois de garder une certaine maîtrise des processus de changement, une relative proximité avec les lieux de décision politiques et une envergure permettant de mobiliser des compétences et des moyens suffisants pour espérer un impact significatif des actions engagées.

L'intelligence territoriale : la méthode de l'approche territoriale

”

« La coopération ne va pas de soi dans un monde en compétition, il faut travailler les approches collaboratives. »

DEBORA DE LIMA NUNES SALES

UNE DÉMARCHE INTÉGRÉE ET COLLABORATIVE DES TERRITOIRES : LA DYNAMIQUE TRANSVERSALE

Les territoires sont au cœur des enjeux du développement. Valoriser leurs caractéristiques, encourager les initiatives collectives des habitants, développer les circuits courts, promouvoir l'agriculture familiale... **Tout cela est accessible à l'échelle des territoires.** La logique d'incubateurs par exemple, telle qu'elle est mise en place au Brésil, permet la construction d'une économie basée sur une démarche coopérative, avec un rapport différent aux consommateurs. Ces approches collaboratives changent le résultat et la qualité de l'action produite, elles changent la conception de la relation collective, et cela est aussi valable dans le développement territorial. Il est en effet important d'insister sur l'esprit intégré et transversal de la relation des habitants avec leur cadre de vie. En cela, **la politique de coopération solidaire constitue une politique transversale qui répond à un objectif de gouvernance.**

» EXPÉRIENCE

L'anacarde au Burkina Faso

L'anacarde, ou noix de cajou, produite essentiellement par des petits agriculteurs familiaux, est transformée et vendue sur les marchés internationaux par de petites et moyennes entreprises. Dans la région des Hauts Bassins, au Burkina Faso, la coopération solidaire a permis d'organiser les acteurs de la filière, de former des conseillers techniques, de donner de l'information sur les marchés pour vendre dans de meilleures conditions, de favoriser la concertation entre les organisations paysannes, les groupements de femmes productrices, les micro-entreprises rurales, les commerçants, les collectivités territoriales et les agents techniques de l'État. Elle a été coordonnée par l'association Rongead qui a également mobilisé des acteurs de la région Rhône-Alpes : collectivités territoriales, associations, entreprises, université et école d'agriculture. Cette action a permis à terme d'améliorer la qualité du produit, d'augmenter les revenus de 9000 producteurs, de créer 20 000 hectares de plantations et de favoriser l'accès au marché des groupements de femmes.

Pour le Rongead, cette réussite montre que la coopération décentralisée peut apporter de l'innovation dans le développement des territoires, sans faire l'impasse sur l'insertion des producteurs dans les marchés mondiaux. Elle a reposé sur la mise en dialogue de toutes les parties prenantes, sur la rigueur d'analyse de la filière et de son contexte et enfin sur le professionnalisme des acteurs impliqués.

LA NÉCESSITÉ DE PENSER ET D'AMÉLIORER LES ARTICULATIONS ENTRE LOCAL ET GLOBAL : LA DYNAMIQUE VERTICALE

Attention cependant à ne pas tomber dans l'utopie du tout-local : **les marchés mondiaux ont leur utilité, les États ont leur rôle à jouer, la prise en compte des échelles macro est indispensable.** En matière d'agriculture familiale, Frédéric Apollin (AVSF), nous rappelait que « l'essai-mage d'expériences locales, telles que les filières courtes, a permis d'initier des politiques internationales ». Ce dernier nous invitait également à être prudents à propos du fantasme de la démocratie locale, et appelait à une cohérence globale pour accompagner l'action collective. Il faut jouer de la complémentarité de chaque niveau : le niveau local pour sa légitimité, son ancrage, sa connaissance du terrain, sa capacité d'innovation sociale ; le niveau international pour la mutualisation des compétences, le plaidoyer. Sans articulation entre eux, chacun de ces niveaux est peu efficace. Cette articulation n'est pas seulement l'affaire des institutions, elle est basée sur des échanges multiples, des dynamiques protéiformes qui naissent autour de thématiques, d'acteurs ou de compétences. « Pour trouver une complémentarité entre les pratiques locales et les grandes campagnes d'opinion, l'éducation peut également jouer un grand rôle » souligne François Guerry, chargé de projets à Artisans du monde et représentant du réseau Éducation à la citoyenneté mondiale.

La coordination des acteurs : permettre des synergies pour l'innovation sociale

LA COORDINATION : UN ENJEU FORT DE CO-RESPONSABILITÉ POUR LA COOPÉRATION SOLIDAIRE

La mise en cohérence et la recherche de synergies sont des objectifs partagés : au-delà des financements et des investissements, la coopération solidaire se traduit par **des actions qui doivent être coordonnées** sur les territoires partenaires ; elle engage une **co-responsabilité des acteurs** et elle est rendue possible par des **co-financements**. Mais dans les faits, la coordination n'est pas toujours facile et elle bouscule les organisations concernées, publiques et privées, dans leur rôle et dans leur jeu de pouvoir. Les institutions publiques sont ainsi très attendues pour jouer un rôle actif de facilitateur de cette « intelligence collective ». « Nous avons besoin d'une nouvelle génération de politiques et surtout d'une nouvelle génération de société civile, qui puisse apprendre à apporter un répondant au gouvernement, une interface vers le local » concluait ainsi Oumou Sall Seck, Maire de Goundam au Nord Mali. La coordination remet également en question la concurrence entre les acteurs des territoires, les logiques clientélistes, voire la corruption. Elle suppose aussi un coût en temps de travail qui n'est pas aisé à financer.

”
« Les politiques
sont importantes
mais les relations
humaines le sont tout
autant. Nous ne sommes
pas des objets froids. »
CHRISTOPHE ROUILLON

”
« La coopération
décentralisée peut se
définir comme une co-
action qui engage une
co-responsabilité et un
co-financement. »
PAPE LAMINE DIOUNE

COMMENT FACILITER CETTE COORDINATION ?

Il est nécessaire d'assurer **un rôle de chef d'orchestre, de facilitateur, de catalyseur dans la mise en place d'outils ou d'espace d'échanges**. Qui doit assurer ce rôle ? La collectivité régionale est-elle apte à le faire ? S'agit-il plutôt d'une mission dévolue à une coordination des réseaux associatifs ? Cette tâche doit-elle être partagée ?

Les autorités publiques locales ont un rôle délicat à jouer : elles ne sont pas les égales des organisations de la société civile ou des entreprises, mais elles doivent se garder d'une attitude surplombante à leur égard. Elles ont les moyens de les co-financer mais elles sont à leur tour dépendantes des compétences et des connaissances détenues par les acteurs locaux. Leur place et les modalités de leurs relations avec les autres acteurs de la coopération restent sans doute à inventer.

Une répartition des rôles plus fluide est à créer. **Les collectivités locales du Sud sont les plus à même de coordonner ce nécessaire travail d'identification des besoins et des priorités des populations**, alors que **celles du Nord doivent garder la responsabilité de la coordination des partenaires de la coopération issus de leur propre territoire**. Cela vaut pour la définition et la mise en œuvre des actions mais également pour leur suivi et leur évaluation. **La recherche d'efficience des actions menées, donc leur évaluation et leur suivi en continu, doivent être des responsabilités partagées**. Le fait de rendre des comptes au contribuable sur l'utilisation de l'argent public, la traçabilité des choix opérés dans les projets ou leur communication au plus grand nombre relèvent d'une action coordonnée des collectivités, des élus, des entreprises, des ONG et des bénéficiaires.

Des outils d'information et de suivi existent, comme l'atlas de la coopération décentralisée impulsé par le Comité des Régions de l'Union européenne. **Quels autres outils doivent-ils être mis en place**, sans alourdir excessivement les procédures, afin d'assurer la mutualisation des informations, la restitution auprès des bénéficiaires, l'animation d'espaces d'interconnaissance et d'échanges, la mise en place de comités de pilotage stratégiques par thème et/ou par territoire... ?

» EXPÉRIENCE

Films documentaires au Sénégal

L'association Ardèche Images a initié une formation à la réalisation de films documentaires à St Louis au Sénégal au travers de résidences d'écriture, de rencontres Nord Sud et d'un Master 2 universitaire grâce à un partenariat entre les Universités Stendhal de Grenoble et Gaston Berger de St Louis. Une dizaine de PME rhônalpines (auteurs et producteurs de documentaires) sont également impliquées dans cette action de coopération. La montée en compétences des réalisateurs, producteurs et techniciens a permis une augmentation du nombre de films produits, a créé des emplois qualifiés et a contribué à structurer une filière de l'audiovisuel de création. L'expérience s'est développée dans 14 pays africains grâce à la création d'associations nationales de documentaristes, l'organisation de résidences d'écritures et de festivals. Les efforts de développement portent désormais sur le renforcement des compétences en production et sur la filière de doublage et de traduction des films.

Pour Ardèche Images, la coopération solidaire doit tenir compte des politiques publiques du pays sans pour autant en être totalement tributaire. Elle peut, à force de temps et de diplomatie, amener des institutions publiques à s'approprier le projet. Une condition de réussite est d'avoir une action sur l'ensemble de la filière, de la création à la diffusion, en passant par la réalisation, la production et post production.

CRÉER DES DYNAMIQUES PARTENARIALES

Porter des plaidoyers à l'échelon international, travailler avec les États et renforcer la légitimité des réseaux constituent donc des pistes de progrès. **Les réseaux** par exemple **doivent se réformer pour être plus partenariaux** : ils ne doivent pas seulement mobiliser des catégories d'acteurs particuliers mais **rassembler les acteurs concernés dans toute leur diversité**, qu'ils soient publics ou privés. Ils doivent s'adapter aux nouveaux enjeux et prendre en compte la diversité des acteurs, des situations, des modes d'action. Concernant les organisations de la société civile, Bénédicte Hermelin, Directrice de Coordination Sud, évoquait leur tendance à « garder leurs partenaires historiques » et « la complexité pour elles à intégrer l'ensemble des acteurs ». Valérie Morier-Genoud, coordinatrice du Résagri et responsable de la coopération internationale auprès de la Chambre régionale d'agriculture en Rhône-Alpes, attirait l'attention sur l'intérêt des corps intermédiaires agricoles que sont les Chambres d'agriculture, car « elles font le lien entre société civile et pouvoirs publics pour porter l'intérêt général ».

”

*« Les dynamiques
pluriacteurs
sont porteuses
d'innovation. »*

BÉNÉDICTE HERMELIN

VISER UN OBJECTIF COMMUN

Les dynamiques pluriacteurs sont importantes car elles sont porteuses d'innovations à la mesure des enjeux. **Se coordonner autour d'un objectif commun** conduit à l'innovation sociale. C'est là le rôle de la collectivité locale, acteur public, garant de l'intérêt général, que de fédérer acteurs, processus et échelons afin d'élaborer ensemble des solutions. Dès lors, la collectivité locale porte des politiques publiques au service des femmes et des hommes des territoires en s'appuyant sur les compétences et les connaissances des acteurs locaux. Soutenir et mettre en valeur leurs initiatives, lorsqu'elles sont innovantes et efficaces, contribuent à nourrir les politiques publiques et à les faire évoluer.

L'approche territoriale de la coopération solidaire régionale renvoie à cette attente forte et partagée en faveur d'un développement humain durable dont les modalités concrètes restent à créer.

Telle est la perspective ouverte pendant ces Assises. En ce sens, l'important travail préparatoire aux Assises réalisé par les réseaux des acteurs de la coopération solidaire en Rhône-Alpes invite à être poursuivi par une consolidation et un accompagnement de la concertation engagée entre eux, avec les institutions publiques et avec leurs partenaires, sur le chemin d'une approche territoriale du développement, initiée par des acteurs qui ont toujours eu le courage de l'innovation et de la solidarité.

PROGRAMME



JOURNÉE 1 27 JUIN 2014 /// ANNEMASSE

➤ SÉANCE D'OUVERTURE

- **Christian Dupessey** – Maire d'Annemasse, Président d'Annemasse Agglo et Conseiller régional Rhône-Alpes
- **Véronique Moreira** – Vice-Présidente du Conseil régional Rhône-Alpes, déléguée à la coopération solidaire
- **Nicolas Niemtchinow** – Ambassadeur de France auprès des Nations Unies
- **Jean Ziegler** – Vice-Président du Comité Consultatif du Conseil des Droits de l'Homme de l'Organisation des Nations Unies (ONU)

➤ TABLES RONDES

ANIMATION

- **Catherine André** – Journaliste, ex rédactrice en chef adjointe du *Courrier international*

INTERVENANT-ES

- **Mamadou Cissokho** – Président du réseau des organisations paysannes de l'Afrique de l'Ouest (Sénégal)
- **Cécile Molinier** – Ancienne Haut fonctionnaire du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
- **Christophe Rouillon** – Membre du Comité des Régions, Maire de Coulaines (France)
- **Benoît Silve** – Directeur général de l'Institut Bioforce (France)
- **Frédéric Apollin** – Directeur général - Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (France)
- **Samira Baghdadi** – Conseillère municipale - Mairie de Tripoli (Liban)
- **Jacques Perrot** – Chargé de programme Société civile et autorités locales - EuropeAid (Belgique)
- **Cédric Rabany** – Directeur du RONGEAD (France)

DISCUTANT-E

- **Henri Rouillé d'Orfeuil** – Membre de l'académie d'agriculture de France et point focal de l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale (France)
- **Bénédicte Hermelin** – Directrice de Coordination SUD (France)

➤ ATELIER 1 DU LOCAL À L'INTERNATIONAL : QUELLES ARTICULATIONS ?

CO-PRÉSIDENTE

- **Anne Barre** – Réseau régional genre et développement - Présidente de Women in Europe for a Common Future (WECF) (France)
- **François Guerry** – Réseau régional éducation à la citoyenneté mondiale - Chargé de projets - Artisans du Monde Rhône-Alpes (France)
- **Séverine Bellina** – Directrice de l'Institut de Recherche et de débat sur la Gouvernance (IRG) (France)

INTERVENANT-ES

- **Touriya Atarhouch** – Directrice de l'association Sala Almoustaqbal (Maroc)
- **Noémie Vandecasteele** – Cheffe de service coopération décentralisée au Conseil général de l'Isère
- **Diame Dieng** – Administrateur général - Société HICS SA (Sénégal)
- **Dieynaba Sidibé** – Présidente du Directoire des Femmes en élevage (Sénégal)
- **Jacques Perrot** – Chargé de programme Société civile et autorités locales - EuropeAid (Belgique)

➤ ATELIER 2 LA COOPÉRATION SOLIDAIRE : QUELS IMPACTS ICI ET LÀ-BAS ?

CO-PRÉSIDENTE

- **Florent Blanc** – Réseau régional paix et droits humains - Chargé de projets - École de la Paix (France)
- **Claude Moulinier** – Groupe régional santé - Directrice des programmes - Santé Mali Rhône-Alpes (SMARA) (France)
- **Pierre-Yves Guihéneuf** – Expert associé - IRG (France)

INTERVENANT-ES

- **Assane Diarra** – Expert développement local/rural (Sénégal)
- **Fleur Ferry** – Vice-Présidente du Conseil d'Administration F3E (France)
- **Bellarmin Lava** – Directeur de la coopérative PAACO (Madagascar)
- **Dedéou Traoré** – Vice-Président de la Région de Tombouctou et député de l'Assemblée nationale du Mali (Mali)

ATELIER 3

LE TERRITOIRE RÉGIONAL : ÉCHELON PERTINENT DU DÉVELOPPEMENT

CO-PRÉSIDENTE

- **Catherine Delhaye** – Réseau régional formation – Directrice – CIEDEL (France)
- **Abdoulaye Kanté** – Réseau régional Développement économique – Directeur de l'Association pour le Développement Économique en Afrique (ADEA) (France)
- **Élisabeth Dau** – Responsable de programme – IRG (France)

INTERVENANT-ES

- **François Albert Amichia** – Président du Conseil des collectivités territoriales – Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) (Côte d'Ivoire)

- **Mustapha Belharcha** – Conseiller régional de la Région de Rabat Salé Zemmour Zaer (Maroc)
- **Issa Elshatleh** – Directeur de Programme – Arab Centre for Agricultural Development (Palestine)
- **Debora de Lima Nunes Sales** – Universitaire à l'UNIFACS Universidade Salvador (Brésil)
- **Fatou Ndoye** – Coordinatrice du pôle agroalimentaire – Enda Graf (Sénégal)
- **Gérard Perrissin Fabert** – Conseiller régional Rhône-Alpes – Président de la Commission Europe, relations et solidarités internationales (France)

GRANDS TÉMOINS

- **Patrick Viveret** – Philosophe (France)
- **Oumou Sall Seck** – Maire de Goundam (Mali)

JOURNÉE 2 28 JUIN 2014 /// LYON

SÉANCE D'OUVERTURE

- **Jean Jack Queyranne** – Président du Conseil régional Rhône-Alpes
- **Véronique Moreira** – Vice-présidente du Conseil régional Rhône-Alpes déléguée à la coopération solidaire (France)
- **Bernard Soulage** – Vice-président du Conseil régional Rhône-Alpes délégué à l'Europe et aux relations internationales (France)

GRANDS TÉMOINS

- **Henri Rouillé d'Orfeuil** – Membre de l'académie d'agriculture de France et point focal de l'Année internationale de l'agriculture familiale (France)
- **Oumou Sall Seck** – Maire de Goundam (Mali)

ATELIER 1

VALORISER ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DES TERRITOIRES

CO-PRÉSIDENTE

- **Xavier Alphaize** – Réseau régional formation – Professeur de l'Institut d'Études Politiques (IEP) de Lyon (France)
- **Pierre Pivotsky** – Réseau régional développement économique – Président de la Fédération régionale des Maisons Familiales Rurales en Rhône-Alpes (France)
- **Pierre-Yves Guihéneuf** – IRG

INTERVENANTS-ES

- **Hawa Ali Traoré** – Directrice de l'Association pour la Promotion de la Femme et de l'Enfant au Mali (APROFEM)
- **Jean-Pierre Bonnard** – ARDEAR, Réseau d'Agriculture Paysanne en Rhône-Alpes (France)
- **Maria da Aparecida GEFER** – Présidente ARCAFAR (Brésil)
- **Huyhnh Thi Thanh Tuyen** – Coordinatrice – AVSF (Vietnam)
- **Malalaniaina Rasamijaona** – Chef du service renforcement des capacités – Fonds de développement local (Madagascar)

ATELIER 2

COORDONNER LES ACTEURS DE LA COOPÉRATION SOLIDAIRE

CO-PRÉSIDENTE

- **Rose-Marie Di Donato** – Directrice – GIP RESACOOOP (France)
- **Jean-René Perchet** – Réseau régional éducation à la citoyenneté mondiale – Association Ardèche Drôme Ourosogui Sénégal (France)
- **Élisabeth Dau** – IRG

INTERVENANT-ES

- **Muna Ammar** – Directrice du Centre pour la liberté et pour la justice (Palestine)
- **Marc Bolomey** – Conseiller général de l'Ardèche délégué à la solidarité internationale (France)
- **Yves Garçon** – Directeur Société Sylène (France)
- **Yasmine Randriamahefa** – Conseillère technique permanente de la Région d'Atsinanana (Madagascar)
- **Mama Koite Doumbia** – Présidente de Femnet (Mali)

» ATELIER 3

AGIR EN CONTEXTE DE CRISE

CO-PRÉSIDENTE

- **Valérie Léon** – Réseau régional formation – Chargée de recherche, formation, évaluation du groupe Urgence Réhabilitation Développement (URD) (France)
- **Souleymane Sidibé** – Groupe régional santé - Directeur SMARA Mali (Mali)
- **Séverine Bellina** – IRG

INTERVENANT-ES

- **Jean-Marc Boivin** – Directeur de Handicap international (France)
- **Marie Marcelle Deschamps** – Directrice adjointe du Centre GHESKIO (Haïti)
- **Mamadou Konaté** – Secrétaire général du Centre d'assistance et de promotion des droits humains (Mali)
- **Jean-Baptiste Rakotozafy Harison** – Secrétaire général FFF Malagasy Mohomby (Madagascar)
- **Patrick Verbruggen** – Co-Directeur de Triangle Génération Humanitaire

» ATELIER 4

CULTURE ET COOPÉRATION : NOUVELLES VISIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT

ANIMATION

- **Valeria Marcolin et Francisco D'Almeida** – Culture et développement (France)

INTERVENANT-ES

- **Jean-Marie Barbe** – Directeur de Ardèche Images (France)
- **Farida Boudaoud** – Vice-Présidente du Conseil régional Rhône-Alpes déléguée à la Culture et à la lutte contre les discriminations (France)
- **Leonardo Brasileiro** – Cinéaste (Brésil)
- **Mohamed Ibrahim** – Président du Conseil régional de Tombouctou (Mali)
- **Emmanuel Kouela** – Directeur de l'action culturelle et du tourisme de Ouagadougou (Burkina Faso)
- **Julien Lobbedez** – Fondateur de Culture Ailleurs (France)
- **Patrice Papeard** – Ateliers Frappaz (France)

» CÉLÉBRATION DES 20 ANS

DU GIP RESACOOOP

- L'équipe de Résacoop
- Compagnie Waaldé

» SÉANCE PLÉNIÈRE

VERS QUELLES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DES PRATIQUES DE COOPÉRATION EN RHÔNE-ALPES ?

ANIMATION

- **Catherine André** – Journaliste
- **Séverine Bellina** – Directrice de l'IRG (France)

INTERVENANT-ES

- **Groupe de lycéens** – Club Développement Durable et Solidarité Internationale - Bonneville (France)
- **Rose-Marie Di Donato** – Directrice - GIP RESACOOOP (France)
- **Mohamed Ibrahim** – Président du Conseil régional de Tombouctou (Mali)
- **Gérard Perissin-Fabert** – Conseiller régional Rhône-Alpes, Président de la Commission Europe, relations internationales et solidarités internationales (France)
- **Henri Rouillé d'Orfeuil** – Membre de l'académie d'agriculture de France et point focal de l'Année internationale de l'agriculture familiale (France)
- **Paulo Schmidt** – Secrétaire d'État à l'éducation au Parana (Brésil)

» CONCLUSION

- **Véronique Moreira** – Vice-Présidente du Conseil régional Rhône-Alpes, déléguée à la coopération solidaire (France)

» CONCLUSION ARTISTIQUE

- **Patrick Kabré et Nikiema Wendtoun Ezchial** – (Ateliers Frappaz)

REMERCIEMENTS

La Région Rhône-Alpes remercie très sincèrement toutes celles et tous ceux qui ont contribué au plein succès des Assises, notamment les réseaux régionaux, citoyen-nes rhônalpin-es et partenaires internationaux qui se sont mobilisés durant plusieurs mois pour préparer ce temps fort de la coopération solidaire en Rhône-Alpes ; et bien sûr, les intervenant-e-s qui se sont succédé-e-s lors de ces deux journées, pour la qualité de leurs interventions et leur regard critique qui ont permis d'ouvrir un débat riche et fructueux entre les participant-e-s.



”

« Merci
à toutes celles
et tous ceux
qui ont contribué
au plein succès de
ces Assises. »

CONTACT
assisescoopsolidaire2014@rhonealpes.fr



CONSEIL RÉGIONAL RHÔNE-ALPES
1 Esplanade François Mitterrand
CS 20033
69269 LYON Cedex 02
Téléphone 04 26 73 40 00 / Télécopie 04 26 73 42 18